



Yves Jean, réélu président de l'Université de Poitiers

vendredi 20 mai 2016, par [lpe](#)

Yves Jean a été réélu Président de l'Université de Poitiers par le Conseil d'administration [\[1\]](#) par 25 voix pour et 8 blancs. A la suite des élections au sein de la communauté universitaire du 5 avril 2016, fort de sa légitimité, il était le seul candidat.

Lors de la présentation de sa candidature il a rappelé les grandes lignes de son projet pour 2016-2020 :

- Favoriser la réussite de tous les étudiants et accroître l'attractivité de l'Université de Poitiers par une offre de formation renouvelée, adaptée à l'évolution des métiers afin de garantir des taux d'insertion professionnelle élevés ; Développer la formation tout au long de la vie, accessible à tous les publics ;
- Poursuivre une politique scientifique ambitieuse, une amplification de la politique de relations internationales ; engager des investissements conséquents pour améliorer les conditions de travail et maintenir des équipements de haut niveau pour la recherche ;
- Développer les coopérations à différentes échelles - COMUE Léonard de Vinci et relations avec les Universités de Bordeaux et Pau - coopérations et partenariats étendus au monde socioéconomique, aux collectivités territoriales et aux lieux de culture scientifique ;
- Elaborer un nouveau contrat social comprenant une évolution pluriannuelle du régime indemnitaire, favorisant le bien-être au travail, le vivre ensemble et le sentiment d'appartenance à l'Université ;
- Créer un Eco-campus au cœur des enjeux de la transition énergétique et environnementale ; Favoriser une vie de campus au service d'une meilleure qualité de vie des étudiants et un soutien appuyé à l'engagement étudiant ;
- Promouvoir une Université au cœur de la diffusion des savoirs par l'ouverture de l'établissement aux citoyens - Université citoyenne et UIA - et hors les murs.

Notes

[\[1\]](#) Au regard de la réglementation, le Conseil d'administration s'est tenu en la seule présence des administrateurs. Aussi, les personnels de l'université n'ont pas pu être invités à cette séance.